

Enquête IFOP/USP VALEURS sur l'accès aux espèces dans les communes de 1.000 à 10.000 habitants



Enquête auprès des maires sur l'accès aux espèces dans les communes de 1000 à 10 000 habitants

L'USP VALEURS a mandaté l'IFOP pour mener une enquête au printemps 2020 auprès d'un échantillon de 510 maires, représentatif des communes de 1 000 à 10 000 habitants de France métropolitaine, pour connaître leurs visions et leurs attentes sur l'accès au cash dans leurs communes.

Cette étude est construite sur trois blocs :

- 1- L'accès aux espèces dans les communes de 1 000 à 10 000 habitants,
- 2- Le rôle des espèces dans la vie locale,

3- La disposition des maires à intervenir pour favoriser l'accès aux espèces.

Le recul de l'accès aux espèces, particulièrement dans les zones rurales est une réalité. En 3 ans en France, 3.000 Distributeurs Automatiques de Billets ont disparu. Aujourd'hui, près de 360.000 personnes doivent parcourir plus de 30 minutes de route pour pouvoir retirer leur argent.

Le cash demeure pourtant un mode de paiement essentiel, il occupe une place à part dans le cœur des français. L'accès aux espèces est bien plus qu'un simple service, c'est une condition du vivre ensemble. Il favorise l'activité des commerçants et des marchés locaux dans les villages.

Dans un contexte de crise sanitaire et de période électorale perturbée, leur engouement pour cette enquête en atteste ; les maires ont bien conscience de la gravité de la situation et des enjeux que représente l'accès aux espèces dans leurs territoires.

Parce qu'ils savent ce qui est bon pour leurs administrés, les « élus les plus populaires de France » sont bien décidés à s'engager pour la sauvegarde et le maintien des différents points d'accès aux espèces. À l'image de cette étude, cela commence par une forte attente de médiatisation du sujet.

[Télécharger la synthèse de l'enquête IFOP/USP VALEURS Avril 2020](#)